

# Restaurateur-conservateur du patrimoine

RNCP40649 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                   |
| Code(s) NSF             | 342v                       |
| Formacode(s)            | 45038                      |
| Code(s) ROME            | B1402, B1302               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement   | 23/05/2025                 |
| Date d'échéance         | 23/05/2030                 |

## Certificateur(s)

CONDE PARIS · SIRET : 42334912500033

ADE HOLDING · SIRET : 82450453400028

## Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme   | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------|----------------|----------------------------------|
| COMPETENTIS | 94953886200010 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Restaurateur-conservateur du patrimoine a pour mission de contribuer à la sauvegarde des biens culturels, au bénéfice des générations actuelles et à venir, en définissant et réalisant les mesures et interventions permettant d'en assurer la compréhension et la transmission, dans le respect de leur matérialité et de leur signification esthétique et historique.

### ACTIVITÉS VISÉES

Bloc : Elaborer une stratégie de conservation-restauration d'un bien culturel :

Examen et diagnostic de l'état de conservation d'un bien culturel

Elaboration d'un protocole d'intervention contribuant à la préservation d'un bien culturel

Bloc- Option : Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une peinture

Interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une peinture

Evaluation et documentation des interventions et traitements opérés sur une peinture et recommandation des mesures de conservation préventive à appliquer pour sa préservation

Bloc Option

: Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une œuvre d'arts graphiques

Interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une œuvre d'arts graphiques

Evaluation et documentation des interventions et traitements opérés sur une œuvre d'arts graphiques et recommandation des mesures de conservation préventive à appliquer pour sa préservation

Bloc : Contribuer à l'amélioration des connaissances et pratiques dans la restauration-conservation du patrimoine

Recherche dans le domaine de la conservation-restauration du patrimoine et publication de ses résultats

Formation aux problématiques et techniques de conservation-restauration du patrimoine

Bloc : Développer une activité indépendante de restaurateur-conservateur du patrimoine  
Création, gestion et développement d'une activité de Restaurateur-conservateur du patrimoine

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc : Elaborer une stratégie de conservation-restauration d'un bien culturel :

Apprécier un bien culturel dans sa dimension immatérielle

Analyser les caractéristiques techniques d'un bien culturel

Evaluer l'état de conservation d'un bien culturel

Réaliser l'examen diagnostique d'un bien culturel

Formuler des hypothèses sur l'évolution de l'état de conservation du bien culturel

Evaluer les possibilités d'intervention et de traitement d'un bien culturel

Sélectionner les actions de conservation et/ou de restauration à opérer sur un bien culturel

Elaborer un programme d'intervention argumenté et adapté aux spécificités matérielles en vue de la conservation-restauration du bien culturel

Bloc- Option : Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une peinture

Réaliser des traitements curatifs visant les agents d'altération du support et de la couche picturale d'une peinture

Consolider le support et la couche picturale d'une peinture

Assainir la couche picturale d'une peinture

Réaliser la dérestauration d'une peinture

Traiter les altérations affectant la couche picturale d'une peinture

Analyser les résultats et effets des opérations de conservation-restauration réalisées sur une peinture

Déterminer les mesures appropriées pour le stockage, la manipulation, le conditionnement, le transport et la présentation (exposition) publique ou privée d'une peinture

Rendre compte de façon précise et détaillée des interventions de conservation et de restauration opérées sur une peinture

BlocOption : Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une œuvre d'arts graphiques

Réaliser les interventions de démontage et/ou de suppression des éléments de support secondaires ou de montage (adhésifs, résidus...) d'une œuvre d'arts graphiques

Assainir le support et la partie graphique d'une œuvre d'arts graphiques

Consolider le support d'une œuvre graphique

Traiter les altérations affectant le support et la partie graphique d'une œuvre d'arts graphiques

Analyser les résultats et effets des opérations de conservation-restauration réalisées sur une œuvre d'arts graphiques

Déterminer les mesures appropriées pour le stockage, la manipulation, le conditionnement, le transport et la présentation (exposition) publique ou privée d'une œuvre d'art graphique

Rendre compte de façon précise et détaillée des interventions de conservation et de restauration opérées sur une œuvre d'art graphique

Bloc : Contribuer à l'amélioration des connaissances et pratiques dans la restauration-conservation du patrimoine

Identifier toute évolution ou innovation en matière de doctrine de conservation-restauration, de procédés, de matériaux et de techniques d'intervention sur des biens culturels

Définir un projet de recherche scientifique dans le domaine de la conservation-restauration de biens culturels

Réaliser une recherche à caractère scientifique dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels

Restituer le produit des recherches accomplis sur un sujet défini dans le domaine de la conservation-restauration

Elaborer une action de formation sur un sujet relevant de la conservation-restauration des biens culturels

Concevoir des supports pédagogiques aux formats physique et digital

Animer des sessions de formation sur un sujet relevant de la conservation-restauration des biens culturels

Evaluer, le cas échéant, les acquis des participants à l'issue de la formation

Bloc : Développer une activité indépendante de restaurateur-conservateur du patrimoine

Etablir le positionnement d'une activité professionnelle de conservateur-restaurateur du patrimoine

Gérer une activité de conservateur-restaurateur du patrimoine sur les plans administratif, légal et fiscal

Promouvoir son expertise auprès de clients et commanditaires potentiels sur les canaux digitaux

Construire des propositions de prestation techniques et commerciales répondant à la demande de client potentiels,

## Blocs de compétences

### RNCP40649BC01 — Bloc1: Elaborer une stratégie de conservation-restauration d'un bien culturel

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Apprécier un bien culturel dans sa dimension immatérielle, en produisant des recherches historiques et esthétiques sur son contexte de production dans les dimensions artistique, politique, religieuse, sociale et culturelle, afin d'en saisir la singularité, la portée et la valeur attribuée sur les plans artistique, social et culturel.

Analyser les caractéristiques techniques d'un bien culturel, en identifiant la nature et les spécificités de ses matériaux constitutifs et de son support, ainsi que sa technique et son processus de création au moyen de différents examens (prise de mesure, observation visuelle, radiographie...), afin de clarifier les paramètres à prendre en compte (constituants, technologies, historique des changements...) pour sa conservation.

Evaluer l'état de conservation d'un bien culturel, en identifiant et qualifiant la criticité de ses altérations au moyen d'examens de différentes natures (observation visuelle, analyses de laboratoire, imageries spécialisées), afin d'établir un constat d'état témoignant de façon documentée de sa situation à un instant précis et de rassembler les éléments nécessaires à la réalisation d'un examen diagnostique.

Réaliser l'examen diagnostique d'un bien culturel, en s'appuyant sur son constat d'état et sa documentation associée, ainsi que son analyse environnementale et contextuelle, afin d'établir les causes probables de son altération et de déterminer l'urgence, la nature et l'étendue des interventions à réaliser.

Formuler des hypothèses sur l'évolution de l'état de conservation du bien culturel, en tenant compte de son état actuel, du diagnostic établi, de la dynamique d'altération observée et de ses conditions environnementales de conservation, afin de définir et de qualifier ses facteurs de risque et de déterminer l'urgence et la priorité des interventions et traitements à opérer pour sa stabilisation.

Evaluer les possibilités d'intervention et de traitement d'un bien culturel, en s'appuyant sur l'exploitation d'analyses et examens scientifiques, en appréciant leurs conséquences et risques associés sur son état de conservation, son usage et sa valeur sociale, afin d'identifier ses nécessités de traitement et de définir les objectifs concrets du projet de conservation-restauration, dans le respect des principes déontologiques (réversibilité, compatibilité des matériaux, innocuité des interventions, lisibilité et visibilité des interventions, authenticité).

Sélectionner les actions de conservation et/ou de restauration à opérer sur un bien culturel, en opérant des choix de techniques, traitements et matériaux conciliant efficacité, respect du cadre déontologique et maîtrise de l'impact environnemental, tout en tenant compte des risques inhérents à toute intervention, afin d'établir un protocole permettant la stabilisation de son état de conservation et sa restitution, dans le respect des principes éthiques, de sa valeur esthétique, artistique et sociale.

Elaborer un programme d'intervention argumenté et adapté aux spécificités matérielles en vue de la conservation-restauration du bien culturel, en établissant l'organisation du projet à conduire et de ses actions constitutives, compte tenu des objectifs et moyens du commanditaire, ainsi que des paramètres externes (impératifs de santé et sécurité, législation, assurance, moyens techniques...), afin d'en cadrer la mise en œuvre de façon efficace et conforme.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral portant sur l'examen d'un bien culturel

Mise en situation professionnelle

faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral

portant sur un programme d'intervention et de traitement du bien culturel étudié

### RNCP40649BC02 — Bloc3 : Contribuer à l'amélioration des connaissances et pratiques dans la restauration-conservation du patrimoine

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier toute évolution ou innovation en matière de doctrine de conservation-restauration, de procédés, de matériaux et de techniques d'intervention sur des biens culturels, notamment concernant les progrès permettant la conciliation entre efficacité de traitement et respect de l'environnement, en mettant en place une démarche de veille scientifique, technique et réglementaire, afin de faire évoluer ses pratiques dans une logique de préservation et de respect maximal de l'intégrité du bien culturel et de demeurer en conformité avec les réflexions éthiques de sa communauté professionnelle.

Définir un projet de recherche scientifique dans le domaine de la conservation-restauration de biens culturels, en déterminant le sujet, la problématique et le périmètre des investigations à mener et en s'assurant de l'intérêt de leur portée pour l'évolution des savoirs et pratiques en la matière, afin d'accroître ses compétences et de contribuer aux

progrès de sa communauté professionnelle.

Réaliser une recherche à caractère scientifique dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels, en mettant en œuvre des méthodes et procédures conformes aux exigences de rigueur, d'honnêteté et adaptées au sujet étudié (expérimentations, observations, recherches documentaires...), afin de produire des résultats probants, crédibles et diffusables auprès de sa communauté professionnelle.

Restituer le produit des recherches accomplis sur un sujet défini dans le domaine de la conservation-restauration, en documentant les résultats obtenus dans le respect des standards scientifiques et professionnels, afin de le partager avec sa communauté professionnelle, sous la forme d'articles et, le cas échéant, de communications orales et de contribuer aux débats et à l'évolution des connaissances de sa communauté professionnelle.

Elaborer une action de formation sur un sujet relevant de la conservation-restauration des biens culturels, en déterminant un contenu, un format, des modalités et stratégies pédagogiques adaptées au public visé et aux objectifs fixés, afin de partager et transmettre son expérience et ses compétences et, le cas échéant, de contribuer à la formation initiale et continue des professionnels du secteur.

Concevoir des supports pédagogiques aux formats physique et digital, en veillant à leur adaptation et leur complémentarité avec le format et le contenu de la formation, ainsi que le profil du public visé, compte tenu notamment des problématiques d'accessibilité des personnes en situation de handicap, afin de mettre à disposition des outils favorisant le développement des savoirs et compétences.

Animer des sessions de formation sur un sujet relevant de la conservation-restauration des biens culturels, en développant le scénario pédagogique conçu et en utilisant des techniques adaptées au format et au public de l'action, afin d'assurer la diffusion des connaissances et l'acquisition des compétences conformément aux objectifs pédagogiques prescrits.

Evaluer, le cas échéant, les acquis des participants à l'issue de la formation, en utilisant des méthodes adaptées au contexte et aux objectifs de l'action, afin de vérifier son efficacité en matière de développement de connaissances et de compétences pour chaque individu.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral portant sur un travail de recherche dans le domaine de la conservation-restauration de biens culturels

Mise en situation professionnelle faisant l'objet d'une présentation orale portant sur l'animation d'une séquence de formation sur une durée limitée

### **RNCP40649BC03 — Bloc4 : Développer une activité indépendante de restaurateur-conservateur du patrimoine**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir le positionnement d'une activité professionnelle de conservateur-restaurateur du patrimoine, en concevant une proposition de service en lien avec son domaine d'expertise et répondant à la réalité du marché et des attentes des clients potentiels, afin de la développer en conciliant aspirations personnelles et impératifs économiques.

Gérer une activité de conservateur-restaurateur du patrimoine sur les plans administratif, légal et fiscal, en veillant au respect des obligations réglementaires en la matière, afin de maintenir son activité professionnelle conformément au cadre légal en vigueur.

Promouvoir son expertise auprès de clients et commanditaires potentiels sur les canaux digitaux, en diffusant des informations relatives à son activité et son actualité professionnelles, afin d'éveiller leur attention, leur confiance et de susciter de possibles commandes.

Construire des propositions de prestation techniques et commerciales répondant à la demande de client potentiels, en veillant à leur bon dimensionnement au regard des besoins identifiés et en s'assurant du respect du formalisme attendu dans le cadre d'un appel d'offre, afin de soumettre son offre au commanditaire et, le cas échéant, d'en expliquer et argumenter le bienfondé et les avantages.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral portant sur la conception d'un projet d'activité indépendante dans le domaine de la conservation-restauration du patrimoine.

## **RNCP40649BC04 — Bloc2-I : Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une peinture - OPTION 1**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser des traitements curatifs visant les agents d'altération du support et de la couche picturale d'une peinture (champignons, insectes, micro-organismes...), en appliquant de façon sécurisée, avec dextérité, maîtrise technique et éthique les substances actives adaptées et en utilisant les solutions les plus respectueuses de l'environnement (économie des quantités utilisées, innocuité des substances choisies, traitement et recyclage des déchets générés...), afin d'arrêter le processus de détérioration causé par des facteurs environnementaux.

Consolider le support et la couche picturale d'une peinture, en réalisant les opérations permettant le rétablissement de la planéité et de la continuité du support, ainsi que son renforcement (reprise de déchirure et de déformation, rentoilage, imprégnation, doublage, pose de bandes de tensions, refixage...), afin de stabiliser son état.

Assainir la couche picturale d'une peinture, en réalisant de façon sécurisée, avec dextérité, maîtrise technique et éthique les opérations de dégrassage et d'allègement du vernis, dans le respect des principes de réversibilité, de compatibilité et d'intervention minimum, afin d'améliorer la lisibilité et la qualité esthétique de l'œuvre.

Réaliser la dérestauration d'une peinture, en utilisant de façon sécurisée, avec dextérité, maîtrise technique et éthique les substances actives permettant la suppression des interventions ultérieures à sa création (repeints, couches de vernis supplémentaires...) tout en préservant la couche picturale originelle, dans le respect des principes de compatibilité et d'intervention minimum, afin de rétablir l'œuvre dans son authenticité.

Traiter les altérations affectant la couche picturale d'une peinture, en réalisant avec dextérité, maîtrise technique et éthique les opérations permettant une restitution au plus près de son état originel (comblement de lacunes, réintégration chromatique...), dans le respect des principes de réversibilité, de compatibilité et d'intervention minimum, afin de rétablir la lisibilité de l'œuvre, d'améliorer son état de présentation et de faciliter sa compréhension.

Analyser les résultats et effets des opérations de conservation-restauration réalisées sur une peinture, en évaluant le succès des traitements opérés et en qualifiant le changement du risque menaçant son intégrité, afin de communiquer objectivement et factuellement les bénéfices des actions menées au commanditaire.

Déterminer les mesures appropriées pour le stockage, la manipulation, le conditionnement, le transport et la présentation (exposition) publique ou privée d'une peinture, en tenant compte des spécificités et fragilités de ses composants et en définissant les conditions environnementales (luminosité, hygrométrie, température, pollution...) et mesures de protection simples compatibles avec sa préservation et, le cas échéant, son usage social, afin de retarder sa dégradation et de minorer les risques d'altération ultérieure.

Rendre compte de façon précise et détaillée des interventions de conservation et de restauration opérées sur une peinture, en compilant et formalisant les informations restituant les traitements réalisés, le processus décisionnel utilisé et les mesures de conservation préventive préconisées, afin d'assurer la traçabilité, l'archivage et la consultation des informations contribuant à la conservation ultérieure de l'œuvre.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral portant sur l'examen d'un bien culturel

Mise en situation professionnelle

faisant l'objet d'une production écrite présentée à l'oral

portant sur un programme d'intervention et de traitement du bien culturel étudié

## **RNCP40649BC05 — Bloc2-II : Réaliser les interventions et traitements de conservation curative et de restauration sur une œuvre d'arts graphiques - OPTION 2**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser les interventions de démontage et/ou de suppression des éléments de support secondaires ou de montage (adhésifs, résidus...) d'une œuvre d'arts graphiques, en appliquant les précautions techniques et de protocole garantissant le respect de son intégrité et l'évitement de toute altération supplémentaire, afin de permettre sa remise à plat et d'arrêter le processus de détérioration causé par les éléments exogènes.

Assainir le support et la partie graphique d'une œuvre d'arts graphiques, en opérant le dépoussiérage et le gommage de son support par la mise en place d'un protocole de traitement contre les microorganismes si nécessaire, permettant l'atténuation des traces et taches causées par tout élément exogène et en réalisant, le cas échéant, son lavage par bain ou flottaison dans une solution aqueuse ou tout autre moyen (gel), afin de supprimer les composés acides et pollutions dégradantes affectant le support et de lui rendre sa souplesse et sa planéité.

Consolider le support d'une œuvre graphique, en réalisant les opérations de renforcement (consolidation des plis,

reprise de déchirure, doublage du support partiel ou intégral...) et de comblement des lacunes dans le respect des principes de réversibilité, de compatibilité et d'intervention minimum, afin de stabiliser son état.

Traiter les altérations affectant le support et la partie graphique d'une œuvre d'arts graphiques, en réalisant avec dextérité, maîtrise technique et éthique les retouches permettant une restitution au plus près de son état originel, dans le respect des principes de réversibilité, de compatibilité et d'intervention minimum, afin de rétablir la lisibilité de l'œuvre, d'améliorer son état de présentation et de faciliter sa compréhension.

Analyser les résultats et effets des opérations de conservation-restauration réalisées sur une œuvre d'arts graphiques, en évaluant le succès des traitements opérés et en qualifiant le changement du risque menaçant son intégrité, afin de communiquer objectivement et factuellement les bénéfices des actions menées au commanditaire.

Déterminer les mesures appropriées pour le stockage, la manipulation, le conditionnement, le transport et la présentation (exposition) publique ou privée d'une œuvre d'art graphique, en tenant compte des spécificités et fragilités de ses composants et en définissant les conditions environnementales (luminosité, hygrométrie, température, pollution atmosphérique...) et mesures de protection simples compatibles avec sa préservation et, le cas échéant, son usage social, afin de retarder sa dégradation et de minorer les risques d'altération ultérieure.

Rendre compte de façon précise et détaillée des interventions de conservation et de restauration opérées sur une œuvre d'art graphique, en compilant et formalisant les informations restituant les traitements réalisés, le processus décisionnel utilisé et les mesures de conservation préventive préconisées, afin d'assurer la traçabilité, l'archivage et la consultation des informations contribuant à la conservation ultérieure de l'œuvre.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

faisant l'objet

d'un oral portant sur les interventions et traitements curatifs

de restauration réalisés sur une œuvre d'arts graphiques

Mise en situation professionnelle

faisant l'objet d'une production écrite

présentée à l'oral portant

sur la rédaction d'un rapport d'intervention décrivant les opérations de conservation-restauration réalisées sur une œuvre d'arts graphiques.

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités : Secteur culturel

Le restaurateur-conservateur du patrimoine agit dans un contexte professionnel relevant de structures entrepreneuriales de taille variable dans le secteur privé avec une clientèle privée (particuliers, marchands d'art, galeries, fondations, salles des ventes...) et publique (bureaux d'archéologie, Drac, Frac, Fnac, musées, archives, bibliothèques qu'ils soient municipaux, régionaux, nationaux ou internationaux...).

Le restaurateur-conservateur du patrimoine peut également travailler à des postes salariés relevant de la fonction publique (Services de conservation des archives nationales / départementales, Bibliothèques...).

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles :

- Restaurateur-conservateur du patrimoine/ de biens culturels/ d'œuvres d'art (peinture ou arts graphiques)
- Conservateur-restaurateur du patrimoine de biens culturels/ d'œuvres d'art (peinture ou arts graphiques)
- Restaurateur de peinture / restaurateur d'arts graphiques
- Responsable de la conservation préventive
- Responsable de collections

#### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès et les conditions d'exercice du métier ne sont pas soumis à une réglementation particulière. Toutefois, la possibilité d'intervenir sur des biens, appartenant aux collections des Musées de France, est encadrée par les articles R452-10 à 13 du Code du patrimoine, qui fixent les conditions concernant les personnes formées en France ou dans un Etat membre ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

En ce qui concerne les personnes formées en France, l'article R452-10 dispose que « peuvent procéder à la restauration d'un bien faisant partie des collections des musées de France, les personnes titulaires d'un diplôme

français à finalité professionnelle dans le domaine de la restauration du patrimoine, délivré après cinq années de formation de l'enseignement supérieur spécialisée dans le même domaine, soit conférant le grade de master, soit répondant à des conditions définies par un arrêté du ministre chargé de la culture ».

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                        |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)                                                                                           |
| Facteurs principaux                 | Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes                 |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 950 €                                                                                                |
| Diplôme le plus fréquent            | Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi) |
| Familles professionnelles (FAP)     | K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)                                         |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 1 216                                                                                                  |
| Jugés difficiles à recruter         | 41 %                                                                                                   |
| Emplois saisonniers                 | 7 %                                                                                                    |
| Familles professionnelles (FAP)     | K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux                                                                |

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la certification par la voie de la formation est ouvert aux personnes pouvant justifier d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme de niveau 4 et d'un niveau de formation ou d'expérience professionnelle compatible avec les attendus de la formation visée.

L'accès à la certification par la voie de la VAE est ouvert, conformément à l'article L6411-1 du Code du travail, à toute personne pouvant justifier d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée.

### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Dans le cadre d'un parcours de formation initiale et continue en alternance ou hors alternance :

De satisfaire à l'obligation d'assiduité définie par le certificateur

De valider cumulativement les 4 blocs de compétences

d'accomplir une expérience professionnelle en lien avec la certification ou une période d'application pratique en entreprise (alternance en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, stage, CDD, CDI, freelance, bénévolat) d'au moins 8 semaines

Dans le cadre d'une VAE :

De constituer un dossier de preuves matérialisant l'accomplissement des activités professionnelles et la mobilisation des compétences associées, figurant dans les référentiels de la certification.

De présenter le dossier de preuves devant un jury d'évaluation, donnant lieu à des échanges et interrogations approfondis.

De valider cumulativement les 3 blocs de compétences socle et 1 bloc optionnel

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Au moins 2 professionnels qualifiés, tous extérieurs à l'autorité certificatrice, habilités pour leur expertise sur le sujet et ayant exercé ou encadré des professionnels ayant exercé des fonctions similaires à celles du métier visé par la certification.

2 membres de l'autorité certificatrice ou désignés par l'autorité certificatrice.

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de décision                     | 23/05/2025 |
| Durée de l'enregistrement            | 5 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 23/05/2030 |
| Date de dernière délivrance possible | 23/05/2034 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2022  | 13        | 0        | 63 %             | 83 %         |
| 2021  | 18        | 0        | 100 %            | 100 %        |
| 2020  | 21        | 0        | 88 %             | 100 %        |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP30724

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)  
RNCP34835, RNCP36752

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
<https://ecoles-conde.com/formation/patrimoine/>

**Fiche officielle (France Compétences)**  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40649/>